

NEWSLETTER

Le SiAvez-vous ?



Syndicat mixte à la carte pour l'aménagement de la Vézère

JOURNEE ACTUALITES GEMAPI

FORMATION

En collaboration avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (**CNFPT**), l'Entente Vézère amont/Corrèze a organisé une **journée de formation sur les actualités de la GEMAPI**, le 30 septembre à Brive, à destination des agents territoriaux "**Aménagement du territoire et gestion de l'eau : toutes et tous concernés**". 55 personnes ont assisté à cette formation.



Merci aux intervenants : Mme Patricia Buisson (Vice-Présidente du Département de la Corrèze), M. Daniel Freygefond et M. Christian Madelrieux (Co-Présidents de l'Entente), M. Loïc Iotti (Chargé d'études et de travaux au Département de la Vienne), M. Victor Dufour (DDT19), Mme Laëtitia Chartrain (Cheffe du Service Planification Territoriale Agglo de Brive), Mme Anaïs Cuquel (Chargée de mission SCot Sud Corrèze), M. Philippe Guyot (Hydraulique/Cadre de vie Agglo de Brive), M. Olivier Lefeuve (agent GEMAPI à Tulle Agglo), M. Mathias Roux et Mme Coraline BREIL (agents du SIAV) et un grand merci à M. Quentin Cousin et Mme Véronique Bouvot (CNFPT) et les agents du CNPFT qui ont rendu cette journée possible.



SUIVI ETIAGE

GEMAPI

Pour la onzième année, le SIAV a suivi l'étiage sur 15 cours d'eau du territoire afin d'en mesurer l'impact et contribuer au **Comité de suivi de la Ressource en Eau Départemental** de la Préfecture de la Corrèze avec EPIDOR.

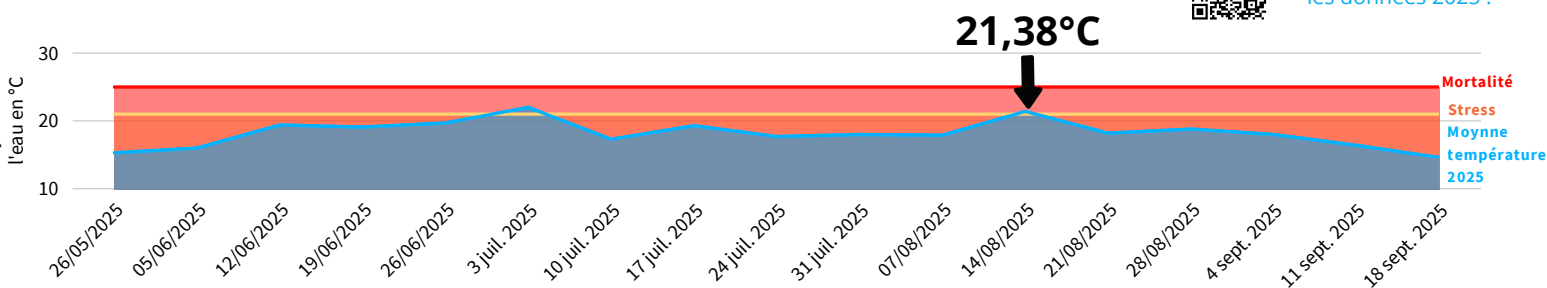
Ainsi, comme soupçonné dès le mois d'avril au vu des précipitations avec une prévision similaire aux étiages 2019, 2020 et 2022, l'étiage 2025 a été précoce avec des cours d'eau en "**Difficulté**" dès fin mai, des "**Mise en péril**" dès la mi-juin et certains en "**Flaque / Assec**" dès la mi-juillet.

Le point critique de l'étiage 2025 se situe au 14 août avec 80 % des stations catégorisées en "**Mise en péril**" (dont 25% en "**Flaque / Assec**") et une température de l'eau chaude, en moyenne à **21,38°C**. Les orages de fin juillet puis fin août/début septembre ont permis d'éviter une situation plus dramatique.

Les pluies régulières de fin septembre tendent à nous orienter vers une sortie d'étiage pour les cours d'eau du Nord du territoire et supposée d'ici la mi-octobre pour les cours d'eau du Sud si celles-ci se poursuivent.



Flashez pour suivre les données 2025 !



Zoom sur

LE SITE NATURA 2000 VALLÉE DE LA VÈZÈRE D'UZERCHE À LA LIMITE DÉPARTEMENTALE 19/24



La Vézère

1 espèce inventoriée sur 10 est endémique en France ce qui lui confère une véritable responsabilité. Nos besoins et nos usages dépendent étroitement de la biodiversité qui procure nourriture, matériaux, énergie, régulateur d'eau et support d'activités.



Natura 2000 est un réseau **européen** de sites remarquables pour leur habitat et faune/flore sur lesquels des **mesures de protection et de valorisation** sont appliquées.

Véritable outil politique et levier technique, Natura 2000 est créé en 1992. Fondé sur les directives Oiseaux et Habitats, l'objectif est double :



- préservation de la **diversité biologique** et du **patrimoine naturel**
- prise en compte des **exigences économiques, sociales et culturelles**, ainsi que des **particularités régionales**

Les sites identifiés au titre de ces deux enjeux sont reconnus d'intérêt communautaire. Deux sous-types existent :

- ceux dits "**zones de protection spéciale**" (**ZPS**) concernant la conservatoire des espèces d'oiseaux sauvages
- ceux dits "**zones spéciales de conservation**" (**ZSC**) pour la conservation des habitats naturels et de la faune et de la flore sauvages

ORAGES

GEMAPI

Suites aux orages du 25 juin dernier au sud du Département et du 23 juillet à Condat-sur-Ganaveix et Vars-sur-Roseix, de nombreux dégâts sont à dénombrer et nécessitent l'intervention du SIAV. Un repérage des travaux a été effectué et le lancement des interventions a débuté.



REPORTAGES ETIAGE

PRESSE

Afin de suivre au plus près l'étiage, la presse s'est intéressée au SIAV ces derniers mois. Un reportage de France 3, deux articles de la Montagne et un de la Vie Corrézienne retranscrivent la réalité des cours d'eau pour cette année.

TRAVAUX RIPISYLVE

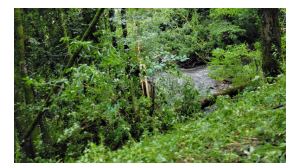
GEMAPI

Le SIAV est intervenu pour l'entretien des berges sur :

- La **Vézère** à Eyburie, Espartignac Uzerche et Brive
- La **Madrange** à Chamboulive
- Le **Maumont** à Ussac
- la **Corrèze** à Brive
- le **Rieux Tort** à Brive

Suite aux orages de fin juillet, le SIAV est intervenu au :

- Golf de Brive à Brive
- Parc du Blanqui à Brive
- Pont Charles Ceyrac à Brive
- Maison archéologique à Brive
- Voie Verte de l'Agglo de Brive
- Parc des Bouriottes à Malemort
- Entretien génie végétal à Saint-Pantaléon-de-Larche



JOURNÉES TECHNIQUES

GEMAPI

Le SIAV a participé :

- au comité de pilotage du SAGE Vézère/Corrèze le 5 septembre
- au comité de pilotage du Plan Départemental de Gestion de l'Eau de la Corrèze le 9 septembre
- aux commissions thématiques du SAGE Vézère/Corrèze les 16 et 17 septembre
- A l'assemblée générale du syndicat des étangs de la Corrèze, le 5 septembre dernier
- Aux études techniques du PDGE : étude de qualification des retenues existantes et étude d'atténuation de l'étiage par les plans d'eau, en septembre.



COMITE SYNDICAL REUNION

Le 8 juillet dernier, le SIAV a tenu son comité syndical à Vigeois. Délibérations :

- Participation employeur protection sociale complémentaire - risque santé - labellisation
- Création d'un emploi permanent Responsable " gestion de structure administratif / comptable / financier "
- Avenant n°2 à la convention de l'Entente Bassins Vézère-amont et Corrèze portant sur l'instruction du programme DIG pour les EPCI
- Lancement de la procédure de DIG sur les bassins Vézère-amont et Corrèze
- Délibération complémentaire à la délibération n°2023_12 « autorisation MAPA EDUC'EAU »
- Contractualisation logiciel de création de visuels
- Refonte site WEB
- Renouvellement contrat RGPD
- Serveur archivage
- Natura 2000 : convention cadre et MAPA



RE-SOURCE

En 2025, ce dispositif regroupe **27 000** sites naturels terrestres et marins en Europe dont 1761 en France avec environ 77 % en ZSC. La Corrèze compte **18** sites.



Un **Document d'Objectifs** (DOCOB) est conçu pour chaque site identifié et régie les orientations du site prises en concertation par les acteurs locaux et visées par la Préfecture. Il se compose :

- état des lieux écologique et socio-économique
- objectifs de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire
- mesures de gestion adaptées

Le DOCOB est le **plan de gestion** de référence d'un site, 3 objectifs sont identifiés ici

- Préserver les habitats naturels
- Améliorer les connaissances sur le site
- Sensibiliser et informer les acteurs, usagers et le public

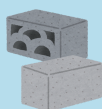


Malgré la mise en place de Natura 2000 ainsi que d'autres outils de préservation de la nature, il est à noter que **seulement 20 %** des habitats d'intérêt communautaire en France métropolitaine ont un état de conservation favorable pour la période 2013/2018.

En 2023, on recense 16 % des espèces classées en liste rouge éteintes ou menacées en France.

Entre 1986 et 2023, on dénombre -44% des oiseaux communs et - 43% des chauves souris sur le territoire national.

La **dégradation des milieux naturels** est une des causes majeures avec l'agriculture intensive et la déprise agricole. Environ 60 000 hectares de prairies, pelouses et pâturages ont été artificialisés entre 1990 et 2018.



La décentralisation a transféré l'instruction à l'Etat puis aux Régions en 2023.

Plusieurs outils existent pour engager des actions en faveur de la biodiversité :

- **Contrat** : agricole, forestier, ni-agricole ni forestier
- **Evaluation d'Incidence** : pour prévenir des effets néfastes d'un projet sur un site
- **Charte** : engagement sur les objectifs du DOCOB pour 5 ans
- **MAEC** (Mesures agroenvironnementales et Climatiques) pour accompagner les exploitants agricoles.



Documents réglementaires disponibles ici

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

GEMAPI



Le SIAV a **accompagné les riverains** pour apporter son expertise lors de visites conjointes avec la DDT et l'OFB :

- La **Vézère** à Uzerche pour un éboulement
- Le **ruisseau de Chauvignac** à Saint-Pardoux-l'Ortigier pour un ouvrage de franchissement
- Le **ruisseau Fontaine des Crozes** à Vignols/Voutezac pour un ouvrage de franchissement
- Le **ruisseau des Saulières** à Malemort-sur-Corrèze pour un effondrement de berge
- La **Tourmente et un de ses affluents** à Turenne pour des érosions de berges / voiries communales



SENSIBILISATION VINCI

ANIMATION

À l'occasion de sa journée annuelle de l'environnement, Vinci Autoroutes a mis en avant le projet de restauration de mares communales à Charrier-Ferrière, soutenu par sa fondation, la Région Nouvelle-Aquitaine et les Fonds Verts.

Le 22 septembre, **26 salariés ont visité ces mares**, précieuses pour la biodiversité locale sur ce territoire au sol karstique. Le projet, porté par plusieurs acteurs (SIAV, mairie, Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine), combine enjeux écologiques, techniques et pédagogiques. Ce projet incarne un engagement collectif en faveur des milieux humides et de leur préservation durable.



COMITE SYNDICAL

REUNION

Après une visite du chantier d'aménagement du cœur de bourg de St-Pantaléon-de-Larche qui s'ouvre sur la **Vézère** et prend en compte la biodiversité, les élus du SIAV ont assisté au comité syndical le 11 septembre dernier, reconduit au 18 septembre pour faute de quorum.

Les délibérations :

- Approbation PV du comité syndical du 8 juillet 2025
- Modification des statuts et règlement intérieur
- EDUC'EAU Devis lot n°2
- Renouvellement contrats logiciel comptables ODYSSEE
- Mise à jour du tableau des emplois



PECHE SCIENTIFIQUE

GEMAPI - CONVENTION

Le 17 juillet dernier, le SIAV a participé à une pêche scientifique au **barrage des Bariousses** sur le territoire de l'AAPPMA de Treignac organisée par Destination Pêche Corrèze avec la participation de la Maison de l'eau et de la Pêche 19.

Les espèces : Brochet, Chevesne, Silure glane, Carpe, Rotengle, Perche commune, Gardon, Perche soleil, Brème et Vandoise.

Le 28 août, le SIAV a participé à d'autres pêches sur la **Vézère** au niveau d'Eyburie, le Lonzac et Peyrissac avec le bureau d'étude ECOGEA.

Le 16 septembre, le SIAV a participé à une pêche de sauvetage sur la **Corrèze** à Aubazine avec la Fédération de Pêche et l'AAPPMA Pêcheurs Gaillards.

Le 25 septembre, une pêche de sauvetage du **canal de la Bessette** à Mestes a été organisée.



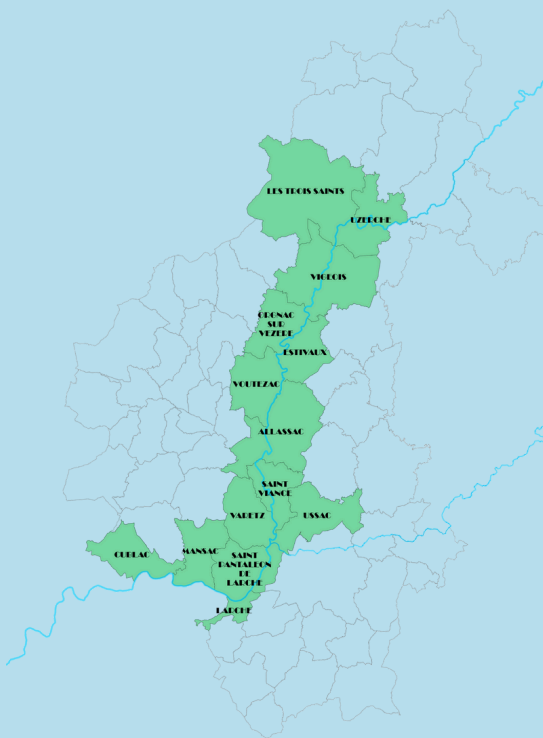
RE-SOURCE

Le **SIAV** est structure porteuse pour le site **Vallée de la Vézère d'Uzerche à la limite départementale 19/24 depuis 2009**.

Cela signifie qu'il est désigné par les membres du comité de pilotage (COPIL) pour assurer le suivi des tâches administratives, les tâches techniques et financières nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre du DOCOB. Depuis 2010, le **Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine** assure l'animation du site.



Le périmètre concerne 14 communes.



Caractéristiques de notre site

Zone Spéciale de Conservation

7 habitats et 16 espèces

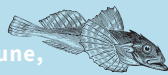
Superficie : 927 ha

Création du site : 2007

Deux zones :

- o une partie amont d'Uzerche au pont du Saillant, peu bouleversé par les activités humaines où la Vézère s'écoule dans les **gorges aux versants abrupts et boisés**
- o une partie aval, du pont du Saillant à la limite sud du site, sur laquelle la Vézère traverse un relief plus plat, des **zones de cultures ainsi que des zones urbaines**

Espèces : Sonneur à ventre jaune, Barbastelle d'Europe, Grand Murin, Grand Rhinolophe, Minioptère de Schreibers, Petit Rhinolophe, Loutre d'Europe, Agrion de mercure, Cordulie à corps fin, Cuivré des marais, Grand capricorne, Lucane cerf-volant, Chabot, Lamproie de planer, Lamproie marine, Saumon atlantique



SUIVI BIODIVERSITÉ

GEMAPI

Dans la cadre de la restauration de 4 mares à Charrier-Ferrière, un **suivi biodiversité** a été assuré par la Cellule d'Assistance Techniques des Zones Humides animée par le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine.



ANIMATION SITE NATURA 2000

MARCHE PUBLIC

Le SIAV a lancé un marché public fin juillet jusqu'au 1er septembre 2025 pour animer le site Natura 2000 "**Vallée de la Vézère d'Uzerche à la limite départementale 19/24**". C'est le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine qui a été retenu pour les 3 ans à venir.

PROJECTION-DÉBAT

ANIMATION

Le 19 septembre au soir, à Ayen, une **projection débat** autour du documentaire "La Rivière" a été organisée par Terre des Hommes France et le collectif vivre ensemble durablement à laquelle a participé le SIAV aux côtés de la Maison de l'Eau et de la Pêche 19.



SIÈGE SOCIAL FÉDÉRATION PÊCHE

INAUGURATION



Le 24 septembre 2025, le SIAV était invité à l'inauguration officielle du nouveau siège social de la Fédération de Pêche de la Corrèze en présence du Préfet, des élus, des partenaires techniques et financiers ainsi que des enfants des Ateliers Pêche Nature du département.

DATES A RETENIR

6,7 et 8 octobre : Fresques de l'eau à Brive à l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable
15 octobre : Fête de la science à Brive
En documents : le bilan étiage 2025 et les vidéos récapitulatives par station ainsi que la rétrospective de l'année du SIAV

5 rue des Gaulies 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

05.55.17.07.22 accueil@siav-vezere.fr

